



Réforme des retraites : un projet défavorable aux femmes

F.S.U. Les réformes successives des retraites ont toutes aggravé la situation des femmes. Leur pension de droit direct est inférieure de 42% à celle des hommes, elles partent en retraite en moyenne un an plus tard que les hommes, elles subissent plus souvent de la décote et 37% d'entre elles touchent moins de 1000 euros par mois (contre 15% des hommes).

Le gouvernement veut imposer une retraite à points qui va accentuer toujours plus ces injustices et risque fort de plonger des femmes dans des difficultés financières intenable. En effet, prendre en compte l'ensemble de la carrière professionnelle des femmes au lieu des 6 derniers mois impliquera inéluctablement une baisse drastique de leur pension. Même en intégrant les primes à ce calcul, on aggravera encore les inégalités car les primes, comme toutes les parts variables de rémunération, bénéficient plus aux hommes. Même si le système à points laisse ouverte la possibilité d'un départ à 62 ans, il organise en réalité l'âge d'équilibre à 64 ans – en dessous duquel le système de décote, nouvellement nommé « abattement », s'appliquera à raison d'environ 5% par an. Cet allongement à peine déguisé de la durée de carrière aura des effets concrets très négatifs sur les pensions des femmes, qui subissent déjà une décote plus forte que les hommes malgré des départs plus tardifs.

Et comme si ça ne suffisait pas, le gouvernement envisage des modifications profondes des pensions de reversion. Alors que la réversion représente en moyenne $\frac{1}{4}$ de la pension des femmes et que 90% des bénéficiaires sont des femmes, l'âge d'ouverture de ce droit passerait à 62 ans - au lieu de 55 actuellement dans le privé, et alors qu'aucun seuil n'existe dans la fonction publique. Et ce droit serait purement et simplement supprimé en cas de divorce et/ou de remariage !

Pour la FSU, le gouvernement doit revoir fondamentalement son projet. Au-delà des effets négatifs pour l'ensemble des agents de la Fonction publique, ce système de retraite à points va avoir de lourdes conséquences pour les femmes. La FSU revendique des dispositifs ambitieux pour éradiquer les inégalités professionnelles subies par les femmes tout au long de leur carrière et des mesures urgentes pour améliorer les pensions de retraites de toutes les agentes.

La FSU réclame la fin des injustices institutionnelles envers les femmes, alors même que ce projet les accentue sans commune mesure !

Les Lilas, le 2 décembre 2019.

